

VINGTIEME RAPPORT ANNUEL

DE LA

Coopérative Fédérée de Québec

•

FONDEE EN	-	-	-	-	-	1922
REORGANISEE EN	-	-	-	-	-	1930

•

Bureau de Direction
Discours du Président
Remarques du Gérant Général
Actif et Passif
Compte des Opérations
Compte de Surplus
Statistiques
Organisation Administrative



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES,
TENUE A L'HOTEL QUEEN'S A MONTREAL,
LES 5 ET 6 FEVRIER 1942

À sa réunion du 3 février 1942, le Conseil d'administration a décidé d'accorder aux Sociétés ou Syndicats affiliés les ristournes suivantes:—

Beurre 3/16¢ la livre

Fromage 1/8¢ la livre

Moulées alimentaires 10¢ le sac

Engrais chimiques 5%

Insecticides, tuyaux de drainage,
tôle, broche, matériel d'emballage,
ficelle d'engergage 5%

Porcs reçus à notre
abattoir de Princeville 20¢ par tête

Porcs reçus à Coopérative
Canadienne du Bétail 10¢ par tête

Bureau de Direction



OMER-E. MILOT <i>président</i> Yamachiche, St-Maurice	ARISTIDE MASSE Brunet, Labelle
J.-A. PINSONNEAULT <i>vice-président</i> Sherrington, Napierville	SAMUEL AUDETTE Landrienne, Abitibi
GERARD MASSUE Varenes, Verchères	ALBERT LAFRAMBROISE Ste-Scholastique, Deux-Montagnes
PHILIAS BUREAU Compton (station), Compton	THEODE FORTIER Plessisville, Mégantic
AUGUSTE BEAULIEU <i>fil de Th.</i> Ste-Angèle-de-Mérici, Matane	EDMOND PROVENCHER St-Félix-de-Kingsley, Drummond
PHILADELPHIE FERLAND Normandin, Roberval	J.-A. MARION St-Edwidge, Compton
ADRIEN LAMARCHE St-Esprit, Montcalm	LEOPOLD PAQUIN Ste-Monique, Nicolet
ABBE S. PELTIER L'Assomption, L'Assomption	HONORE AUMAIS St-Polycarpe, Soulanges
	CHARLES CASTONGUAY Causapecal, Matapédia

Secrétaire: HENRI-C. BOIS

Trésorier: J.-D. FOURNIER

Conseil Exécutif

J.-F. DESMARAIS, <i>président</i>	
OMER-E. MILOT	J.-A. PINSONNEAULT
ABBÉ S. PELTIER	J.-A. MARION
<i>Secrétaire:</i> HENRI-C. BOIS	

Discours du Président, M. Omer E. Milot

Messieurs,

Il y a vingt ans, s'amalgamaient trois sociétés coopératives dont chacune remplissait plus ou moins les fonctions d'une centrale. Cette amalgamation donna naissance à une coopérative de coopératives qui prit le nom de Coopérative Fédérée de Québec.

Depuis cette époque déjà lointaine, le progrès du mouvement coopératif au sein de la classe agricole a connu des hausses et des baisses.

Ces dernières années, cependant, il est apparu clairement que les cultivateurs avaient fermement décidé de recourir à l'association pour être en mesure de régler convenablement leurs problèmes d'ordre économique.

Aussi, à l'ouverture de cette vingtième assemblée des actionnaires de la Coopérative Fédérée, suis-je particulièrement heureux de mentionner que, dans le cours de l'année qui vient de finir, cinquante-huit sociétés ou syndicats se sont joints à nous. Si vous vous souvenez que, l'an dernier, nous souhaitons la bienvenue à quarante groupements nouveaux, vous conviendrez que la classe rurale de Québec est en train de bouger. J'ajoute qu'elle bouge vite et dans le bon sens.

Cet abandon du traditionnel individualisme, cette évolution vers la création d'entreprises communes propres à développer le sens de la solidarité économique et de la charité chrétienne, dépendent de bien des causes.

Il y a d'abord les difficultés croissantes auxquelles l'agriculture a eu à faire face depuis une dizaine d'années. Elles n'ont pas été sans susciter beaucoup d'inquiétudes, sans causer beaucoup de désastres; mais elles forcèrent aussi nos gens à rechercher ardemment les moyens de les vaincre.

Durant la même période, la doctrine coopérative s'est précisée. Elle a été enseignée et expliquée. Qui ne connaît, en effet, les efforts déployés par les techniciens agricoles? Qui n'a entendu parler des campagnes de propagande organisées et poussées par l'association professionnelle des agriculteurs? Conférences, congrès, cercles d'étude, cours spéciaux, autant de moyens auxquels les propagandistes de l'idée coopérative eurent recours avec le succès que l'on peut constater aujourd'hui. Le changement a été lent à se produire, mais il est en train de s'opérer avec une rapidité qui, à elle seule, crée des problèmes particuliers.

L'expansion extraordinaire de nos affaires est telle que je suis d'opinion que, pendant l'année qui vient, nos efforts devront surtout porter vers la consolidation de nos entreprises. En temps normal, ce serait là une mesure de prudence élémentaire. Dans les temps incertains que nous vivons, elle devient un devoir strict.

Les avantages de l'heure ne doivent pas nous illusionner. Plus que jamais faut-il, au contraire, s'efforcer d'accroître nos moyens de résistance. Il faudra renforcer la situation financière, tant de la centrale que des locales; réduire à leur plus bas chiffre le montant des créances à percevoir; éteindre nos dettes; habituer nos gens à respecter complètement leurs contrats, en leur faisant comprendre que tout achat ou toute vente à l'extérieur ne tend à rien d'autre qu'à aider l'adversaire tout en réduisant nos possibilités de grandir.

En un mot, nous avons besoin d'une cohésion plus grande encore; nous avons besoin d'une plus grande conviction coopératiste. Tout cela est possible si, comme par le passé, les actionnaires continuent à nous faire confiance et s'appliquent à répandre leurs idées autour d'eux.

Parmi nos différents motifs d'espérer, je veux en signaler un. Depuis quelque temps, particulièrement depuis l'an dernier, nombreuses sont les sociétés qui ont pris, à même leurs bénéfices, un certain montant qu'elles destinent à la propagande. Certaines coopératives ont décidé de supporter financièrement le Conseil Supérieur de la Coopération. S'il m'était permis d'émettre une opinion personnelle, je dirais qu'à mon point de vue nous avons trop tardé, membres ou officiers de sociétés locales, à manifester notre existence comme coopérateurs, à rallier à nous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, se sont abstenus de nous suivre, à reconnaître d'une façon pratique qu'il nous incombe d'aider ceux qui nous aident. Plus nos racines, c'est-à-dire nos membres, seront nombreuses, plus nos institutions seront fortes. S'il existe cent cultivateurs dans votre paroisse, vous devez n'avoir de cesse que le jour où au moins 90 d'entre eux seront devenus actionnaires de la coopérative locale. Ce sont des sociétés de ce genre qui font la puissance de la Coopérative Fédérée, et si elles lui accordent une loyauté complète, les progrès de cette année, si magnifiques soient-ils, apparaîtront bien ordinaires comparativement à ceux que nous obtiendrons dans un avenir rapproché.

Je suis très heureux d'ouvrir cette première session de notre assemblée. Vous pouvez être assurés que vous êtes tous les bienvenus. Les affaires que nous vous soumettrons sont vos affaires; des affaires très sérieuses et dont la bonne gestion aura sa répercussion sur les bénéfices que vous retirez de l'exploitation de vos fermes. Que chacun se sente donc parfaitement à l'aise.

Je vous souhaite une discussion profitable et un séjour agréable.

Je demande au gérant général de vous donner la lecture du bilan de l'exercice 1941.

Remarques du gérant général, M. J.-F. Desmarais

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le bilan de la Coopérative Fédérée au 31 décembre 1941.

A sa réunion d'hier, votre conseil d'administration a décidé de payer le dividende ordinaire aux détenteurs de nos actions privilégiées et d'accorder aux sociétés ou syndicats affiliés les ristournes énumérées sur le feuillet ci-joint.

De même qu'au cours des années passées, votre conseil d'administration offre aux sociétés et aux syndicats non affiliés la moitié des ristournes que leur aurait valu leur affiliation, s'ils se joignent à la Fédérée d'ici le 30 avril prochain.

L'augmentation du chiffre de nos affaires est de \$3,698,697.60. Les profits bruts s'élèvent à \$1,227,141.26, les profits nets à \$201,507.24. Déduction faite des réserves, il reste \$121,416.24, soit 0.7% du chiffre d'affaires.

Au cours des deux derniers jours, le bilan, les comptes des différents départements, le compte de profits et pertes, les détails du compte d'opérations, ont été soumis à votre bureau de direction qui a obtenu les informations demandées.

L'année 1941 nous a permis de franchir une étape considérable. Nos affaires ont augmenté. Le nombre des associations qui se sont jointes à nous (syndicats ou sociétés) s'est accru dans des proportions inconnues jusqu'ici. Nous nous sommes efforcés d'amener les sociétés à respecter les termes de leurs contrats. Comme cela s'était produit l'année antérieure, nous avons dû éliminer certaines organisations qui, pour une raison ou pour une autre, ne paraissaient pas devoir s'entendre avec nous. Nous avons travaillé à faire respecter les règlements préparés et adoptés par le Conseil Exécutif.

Tout cela a été accompli en vue de faire de la Coopérative Fédérée un organisme puissant dont tous les membres puissent être fiers, qui soit capable de protéger leurs intérêts et, au besoin, d'assumer certains risques lorsqu'il devient apparent que la classe agricole ne peut recevoir autrement le traitement qu'elle mérite.

Le bilan que nous avons soumis est le fruit de la collaboration de tous: des cultivateurs, d'abord; de tous ceux qui, de haut en bas, s'intéressent au perfectionnement de la Coopération dans Québec. Il est dû aussi au travail et au dévouement des employés de la Coopérative Fédérée. Que nous soyons imparfaits, je ne le nierai certes pas; mais que la somme de travail intelligent et tenace fournie par les collaborateurs que vous m'aviez donnés ait été considérable, personne mieux que moi le sait. Je les en remercie.

Je suis à votre disposition pour vous fournir les explications qu'il vous plaira de me demander.

Coopérative Fé

B I L

Au 31 déce

A C T I F

ACTIF COURANT

En caisse et en banque.....	\$	51,275.07	
Comptes débiteurs.....	\$1,394,744.47		
Moins: Réserve pour comptes douteux.....	48,343.58	1,346,400.89	
Inventaire - Marchandises	1,135,437.04		
Fournitures....	53,260.11	1,188,697.15	\$2,586,373.11
HYPOTHÈQUES, dépôts, pla- cements.....			76,766.57

ACTIF CAPITAL

Equipement, machinerie, outillage.....	437,929.53		
Moins: Réserve pour dépréciation	217,102.75	220,826.78	
Immeubles	677,968.78		
Moins: Réserve pour dépréciation	227,457.95	450,510.83	671,337.61
FRAIS DIFFÉRÉS applicables à l'année 1942.....			37,392.26
			<u>\$3,371,869.55</u>

Fédération de Québec

ANNÉE
décembre 1941

PASSIF

COMPTES CRÉDITEURS		\$ 273,430.33
EMPRUNTS		
Banque Canadienne Nationale.....	\$1,387,926.55	
Cooperative Wholesale Society Limited	584,000.00	
Divers	104,200.00	2,076,126.55
		<hr/>
OBLIGATIONS		
Emises	350,000.00	
Remboursées à échéance.....	115,000.00	
		<hr/>
	235,000.00	
Rachetées	61,300.00	173,700.00
		<hr/>
INTÉRÊTS ACCRUS sur obligations et emprunts		10,530.44
RÉSERVES		
Pour contingences diverses	37,183.52	
Réserve générale	127,783.34	164,966.86
		<hr/>
CAPITAL-ACTIONS—privilegié	150,290.00	
—Ordinaire	75,656.20	225,946.20
SURPLUS		447,169.17
		<hr/>
		\$3,371,869.55
		<hr/> <hr/>

Nous avons vérifié la comptabilité de la Coopérative Fédérée pour l'exercice terminé le 31 décembre 1941, et avons obtenu tous les renseignements nécessaires à cette fin.

L'actif et le passif des compagnies subsidiaires, dont les actions appartiennent en totalité à la Coopérative, font partie du présent état financier.

Dans notre opinion, le bilan ci-joint représente la situation financière de la Coopérative, le 31 décembre 1941, telle que démontrée par les livres et conformément aux informations qui nous ont été fournies.

PELLETIER, GRAVEL
C.P.A.
Vérificateurs

COMPTE DES OPERATIONS

ANNÉE 1941

COMPTE DE MARCHANDISES

Ventes		17,746,604.56
Coût des marchandises vendues:		
Inventaire, le 31 décembre 1940	951,026.80	
Achats	16,703,873.54	
	<u>17,654,900.34</u>	
Inventaire, le 31 décembre 1941	1,135,437.04	16,519.463.30
		<u>1,227,141.26</u>
A DÉDUIRE:		
Frais directs—		
Assurance	9,170.27	
Charroyage et pesage	82,172.92	
Emballage	40,241.99	
Entreposage	32,835.51	
Force motrice, réfrigération, etc.	50,177.24	
Entretien de l'équipement	14,092.61	
Dépenses des vendeurs	7,461.27	
Gages	304,006.91	
Loyer	20,669.12	
Divers	7,909.63	
	<u>568,737.47</u>	
Moins: Revenus d'entreposage et loyer	10,568.02	558,169.45
Profit brut		<u>668,971.81</u>
A AJOUTER:		
Divers profits et pertes		13,648.10
		<u>682,619.91</u>
A DÉDUIRE:		
Frais indirects et frais d'administration:		
Assurances générales	19,227.31	
Assurance chômage	618.53	
Dépenses d'automobile	1,387.14	
Dépenses diverses	9,381.54	
Dépenses de voyage et représentation	13,967.17	
Dons	822.26	
Eau, chauffage, éclairage	9,218.83	
Entretien des immeubles	23,716.61	
Entretien de l'équipement	10,479.12	
Frais légaux	2,416.28	
Loyers divers	5,576.70	
Papeterie et fournitures	17,908.19	
Pertes sur comptes	21,275.94	
Propagande	44,516.99	
Salaires	194,216.00	
Taxes et licences	25,966.67	
Téléphones et télégrammes	11,892.64	
Timbres	14,757.10	427,345.02
		<u>255,274.89</u>
INTÉRÊTS:		
Sur obligations	10,260.26	
Sur emprunts et divers	43,507.39	53,767.65
		<u>201,507.24</u>
DÉPRÉCIATION:		
Sur équipement	44,646.00	
Sur immeubles	35,445.00	80,091.00
		<u>121,416.24</u>
Profit net, reporté au compte de Surplus		

COMPTE DE SURPLUS

Année 1941

SOLDE au 31 décembre 1940		\$395,622.31
<i>A déduire:</i>		
Dividendes	\$ 9,466.80	
Ristournes aux Affiliées	60,402.58	69,869.38
		<hr/>
		325,752.93
<i>A ajouter:</i>		
Profit net des opérations 1941		121,416.24
		<hr/>
SOLDE au 31 décembre 1941		447,169.17
		<hr/> <hr/>

STATISTIQUES

COMPARAISON DES VENTES

Ventes	1933	\$4,600,000.00
"	1934	5,450,000.00
"	1935	7,300,000.00
"	1936	9,500,000.00
"	1937	11,500,000.00
"	1938	11,700,000.00
"	1939	11,925,000.00
"	1940	14,050,000.00
"	1941	17,750,000.00

COMPARAISON DES RISTOURNES PAYÉES POUR

1937	\$26,894.15
1938	33,607.91
1939	48,009.60
1940	60,402.58

COMPARAISON DU NOMBRE DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

(organisées en vertu de la Loi de 1930, déduction faite de celles qui sont devenues inopérantes ou qui se sont désaffiliées.)

1931	49	1937	123
1932	57	1938	150
1933	58	1939	168
1934	74	1940	189
1935	95	1941	244
1936	106		

ORGANISATION
ADMINISTRATIVE

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SOCIÉTAIRES
(SOCIÉTÉS AFFILIÉES
OU INDIVIDUS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL EXÉCUTIF

SECRETARIAT

GÉRANCE GÉNÉRALE

TRÉSORERIE

ORGANISATION
COMMERCIALE

SUCCURSALES

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

DÉPARTEMENTS

POINTE ST-CHARLES
ST-HENRI
DOMINION ELEVATOR LTD.
COOPÉRATIVE CANADIENNE DU
BÉTAIL (DE QUÉBEC) LTÉE.
COOPÉRATIVE DE LAIT ET CRÈME
QUÉBEC: 38-40 MARCHÉ CHAMPLAIN
QUÉBEC: 150 RUE ST-PIERRE
LÉVIS
PRINCEVILLE
WATERLOO
LENNOXVILLE
AMOS
LASARRE
RIMOUSKI
STE-ROSALIE
HENRYVILLE

FINANCE
PROPAGANDE
ACHATS—DOUANE ET TRANSPORTS
COMPTABILITÉ
CRÉDITS
REMISES
VÉRIFICATION DE LA COMPTABILITÉ
DES COOPÉRATIVES AFFILIÉES
CONTRÔLE DES SUCCURSALES

CONSERVES—MIEL, SIROP ET
SUCRE D'ÉRABLE
FRUITS ET—POMMES DE TERRE,
LÉGUMES POIS DE GASPÉ, POMMES
SEMENCES—GRAINS ET GRAINES
OEUFS
PRODUITS LAITIERS — BEURRE,
FROMAGE, LAIT, CRÈME, POUDRE
DE LAIT
VIANDES—AGNEAU, BOEUF, PORC,
VEAU, VOLAILLES VIVANTES ET
ABATTUES, LAINE, PEaux
ANIMAUX VIVANTS
LIN
MATÉRIEL D'EXPLOITATION—
ENGRAIS ALIMENTAIRES, ENGRAIS
CHIMIQUES, FICELLE D'ENGERBAGE,
INSECTICIDES ET FONGICIDES, MA-
TÉRIEL D'EMBALLAGE, BROCHE,
TÔLE, FOURNITURE DE BEURRERIES
ET DE FROMAGERIES.

